**Zeitschrift:** Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international =

bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 92 (1978)

**Heft:** 1-2

Rubrik: Miscellanea

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mariage. La descendance de son fils aîné éteinte, sa fille Béatrix, femme de Jean de Sarabia, hérita d'Almenar. Leur fils, Hernan Bravo de Sarabia, reprit le nom de sa mère. Il fut le 5e seigneur d'Almenar et c'est sans doute lui qui ajouta l'aigle des Sarabia à ses armes.

Sa fille unique, Anna, épousa Anton del Rio y Salcedo, seigneur de Gomara, «alferez mayor» de Soria qui racheta la seigneurie d'Almenar. Les del Rio prétendaient être d'origine française et portaient un écartelé de trois fleurs de lis et d'un fascé-ondé, d'où l'écusson au-dessus du portail et la terrasse ondée. Ces combinaisons d'armoiries d'alliances avec les armes primitives sont curieuses. Ce qui est plus inattendu, c'est que d'autres branches des Bravo, sans rapport avec Almenar, ont aussi porté ces armes¹.

Les écus portant des partitions de trois émaux (tiercés, etc.) se rencontrent assez fréquemment. Par contre les pièces chargées de trois émaux sont excessivement rares. On en trouve toutefois encore un exemple en Espagne: l'évêque Don Antonio Agustin, dans ses *Dialogos*, parle de la brisure portée par le ler duc de Villahermosa, sur son écartelé en sautoir d'Aragon, Castille et Léon: un sautoir d'or, d'azur et de gueules «a trozos» (componé)<sup>2</sup>.

Il est aussi curieux que l'écu de la tapisserie porte deux châteaux, nous n'en avons pas trouvé d'explication en étudiant les généalogies Bravo.

Je remercie notre président, M. Léon Jéquier, de m'avoir signalé cette tapisserie et M<sup>me</sup> Anne-Marie Labit, conservateur du Musée d'Agen, qui en a indiqué l'origine et donné la photographie.

<sup>1</sup> Les indications généalogiques sont tirées des tables généalogiques de Don Luis de Castro, ms. à la Real Academia de la Historia, Coleccion Salazar, vol. D–31, fol. 123 v°; cet auteur dit les avoir tirées de l'œuvre (immense) de Pellicer.

<sup>2</sup> Les *Dialogos de las Armas i Linages de la Nobleza de España* de Don Antonio Agustin ont été rédigés au XVII<sup>e</sup> siècle et publiés en 1734.

## Miscellanea

### Survivance des nom et armes de Staal

Si la famille soleuroise de Staal, dont les armes de sable à une patte de griffon d'or (fig. 1)



Fig. 1. de Staal (Soleure).

sont bien connues, s'est éteinte au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ses nom et armes n'ont pas disparu avec elle. C'est cette survivance que nous nous proposons de retracer dans la présente notice, après avoir dressé un tableau généalogique succinct, nécessaire pour mieux situer les personnages dont nous allons parler.

Le 7 décembre 1814, Antoinette-Philippine-Catherine-Marie-Louise de Staal de Cayro (1758–1836), veuve de Gabriel-Nicolas Péchiné d'Espérrières (1739–1792), lieutenant-colonel au régiment de Royal Pologne, adressa au Garde des Sceaux une requête tendant à ce que son fils Benoît-Joseph Péchiné d'Espérrières, né en 1784, puisse «faire revivre le nom de Staal». Pour justifier cette demande, elle fit valoir que par la mort de son père Pierre-François de Staal, marquis de Cayro, lieutenant-colonel dans l'armée française (1720 – 1783), il ne restait aucun héritier mâle du nom de Staal,



Joseph-Joachim de Staal de Cravanche, ép. Marie-Louise d'Alvelda, marquise de Cayro

> Pierre-François de Staal de Cravanche, marquis de Cayro, ép. Marie-Béatrix de Reinach, comtesse de Foussemagne

Antoinette-Philippine-Catherine-Marie-Louise de Staal de Cayro, ép. 1777 Gabriel-Nicolas Péchiné d'Espérrières

Benoît-Joseph Péchiné d'Espérrières

Marie-Thérèse-Veronique de Staal, ép. 1724 Jean-Baptiste Henrion de Magnoncour

Charles-Joseph Henrion de Magnoncour, ép. Anne-Jeanne-Joséphine de Cordemoy

François-Gabriel Henrion-Staal de Magnoncour, ép. Alexandrine-Désirée-Melchiorine de Froissard de Bersaillin

Césaire-Emmanuel-Flavien Henrion-Staal de Magnoncour, ép. 1835 Marie-Elisabeth-Claudine d'Estutt, marquise de Tracy

Jacques-Victor-Flavien Henrion-Staal de Magnoncour, marquis de Tracy, ép. 1866 Marie-Thérèse Baylin de Monbel

ses deux sœurs n'ayant pas de postérité masculine. Satisfaction lui fut donnée et une ordonnance du 10 janvier 1815 autorisa Benoît-Joseph Péchiné d'Espérrières à ajouter à son nom celui de Staal (Arch. Nat. Paris, BB<sup>12</sup> 6).

La famille Péchiné, originaire de Langres, n'était point noble et le surnom d'Espérrières ou des Perrières avait été adopté par Gabriel-Nicolas en entrant dans la carrière militaire. Aussi ne fut-il pas autorisé à porter les armes de Staal (Baron de L'Horme, le lieutenant-colonel Péchiné d'Espérrières, Langres, 1933).

A la même époque, François-Gabriel Henrion de Magnoncour, âgé de 54 ans et demeurant à Frasne-le-Château (Haute-Saône) présenta au Garde des Sceaux une requête tendant à être autorisé «à joindre à son nom celui de Staal qui était le nom de son aïeule paternelle, attendu que la Maison de Staal est

éteinte, qu'il n'en reste plus aucun mâle et que, par reconnaissance pour son aïeule et pour honorer sa mémoire, il voudrait conserver le nom».

Une ordonnance royale du 3 avril 1816 permit au requérant d'ajouter à son nom celui de Staal pour s'appeler désormais Henrion-Staal de Magnoncour, nom qui fut conservé par ses descendants (Arch. Nat., BB<sup>34</sup> 121).

Les Henrion de Magnoncour avaient été anoblis par lettres patentes royales datées de mars 1697 et le règlement d'armoiries délivré par le généalogiste d'Hozier le 29 du même mois, les décrit ainsi: un écu de gueules à un houseau ou botte armée et éperonnée d'or, timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'or et de gueules (Bibl. Nat., Pièces Originales, 1510). (Fig. 2.) Après 1816, François-Gabriel Henrion-Staal de Magnoncour adopta un écu parti: au 1

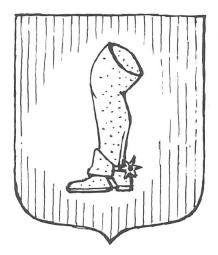


Fig. 2. Henrion de Magnoncour.

de gueules au houseau d'or, armé et éperonné de même (Henrion de Magnoncour); au 2 de sable à une patte de griffon d'or (de Staal). (Fig. 3.)

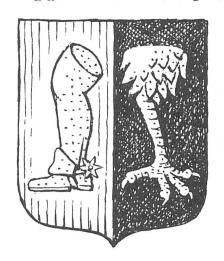


Fig. 3. Henrion-Staal de Magnoncour.

Son petit-fils Jacques - Victor - Flavien Henrion-Staal de Magnoncour, né en 1838, d'abord officier d'artillerie, puis préfet, fils de Césaire-Emmanuel-Flavien (1800 – 1875), maire de Besançon, député puis pair de France,

et de Marie-Elisabeth-Claudine d'Estutt de Tracy, fut à son tour autorisé, par décret impérial du 14 juin 1861, à ajouter à son nom patronymique celui de «Tracy» et à s'appeler à l'avenir Henrion-Staal de Magnoncour de Tracy. Par lettres du président de la République Thiers en date du 25 février 1872, il fut confirmé dans le titre de marquis de Tracy et adopta alors les armes suivantes: parti: au 1 de gueules au houseau d'or, armé et éperonné de même (Henrion de Magnoncour); au 2 de sable à une patte de griffon d'or (de Staal); et sur le tout: écartelé, aux 1 et 4 d'or à trois pals de sable; aux 2 et 3 d'or au cœur de gueules (de Tracy). Couronne de marquis. Supports: deux lions. Devise: NIL DES-PERANDUM (fig. 4).

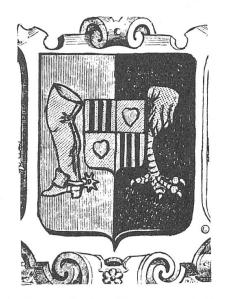


Fig. 4. Henrion-Staal de Magnoncour de Tracy.

(Annuaire de la Noblesse, 1866. Labarre de Raillicourt, Armorial des marquis français contemporains, T. 1, Paris, 1965, p. 40. Vte A. Révérend, Titres, anoblissements et pairies de la Restauration, T. 2, Paris, 1902, p. 373.)

Robert Genevoy.

# **Bibliographie**

CERNOVODEANU, Dan, Bibliografia heraldicii românesti (Bibliographie héraldique roumaine). Academia de Stiinte sociale si politice — Muzeul de Istorie al R.S.R., Bucarest, 1977, X + 89 p.

Le Musée d'histoire de la République socialiste de Roumanie a entamé voici peu une série intitulée «Bibliographie muséologique»; le présent ouvrage en constitue le second volume. Il recense de façon quasi exhaustive aussi bien les ouvrages généraux sur l'héraldique roumaine, que des études et articles particuliers sur l'armorial des trois principautés et du pays, des princes et des boyards, sur l'héraldique ecclésiastique, des districts et des villes, mais aussi une vaste